

Michel Bégon

> Le collège Michel Bégon est situé dans le quartier prioritaire de la ville, en réseau d'éducation prioritaire (REP+). Son secteur de recrutement comprend la partie ouest des quartiers Nord et 2 communes au nord de Blois : Saint-Sulpice-de-Pommeraye et Saint-Lubin-en-Vergonnois.

Communes du secteur de recrutement du collège Michel Bégon

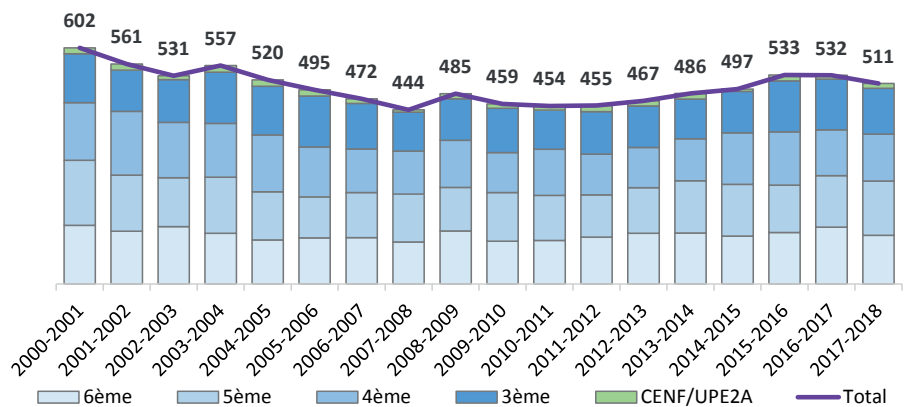


D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

> L'établissement accueillait **511 élèves à la rentrée 2017** très majoritairement issus des quartiers Nord de la ville (4 élèves sur 5).

> Au **début des années 2000**, l'établissement a connu une **baisse importante de ses effectifs**, passant de 600 à moins de 450 en 7 ans (- 26 %). La **rénovation complète du collège en 2007 et 2008** a permis d'enrayer cette tendance et les **effectifs sont repartis à la hausse depuis 2012** (ils sont relativement stables depuis 3 ans, au-dessus de 500 élèves).

Évolution des effectifs du Collège Michel Bégon entre 2000 et 2017



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

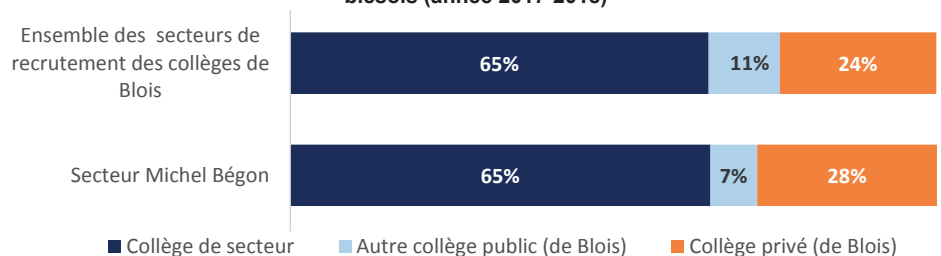
CENF : classe pour enfant non francophone (ex-UPE2A)

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

> Le collège Bégon présente un **taux de captation identique au taux moyen de l'ensemble des collèges de Blois : 65 %** des enfants du secteur y sont effectivement scolarisés.

> Ce taux moyen cache une réelle différence d'attractivité selon la commune de résidence des élèves. Il est **relativement élevé pour les élèves de la partie blésoise du secteur** (68 % alors que la moyenne est à 57 %) tandis que les élèves des **deux communes rurales du secteur** (St-Sulpice et St-Lubin) **se tournent plus volontiers vers les établissements privés de la ville** (4/6). C'est une spécificité de ce collège puisque les taux de captation des 3 autres collèges blésois recrutant à la fois à Blois et hors Blois sont moins élevés pour les élèves Blésois.

Répartition des élèves résidant dans le secteur de recrutement du collège Michel Bégon selon le type de collège fréquenté et comparaison avec l'ensemble des autres secteurs blésois (année 2017-2018)



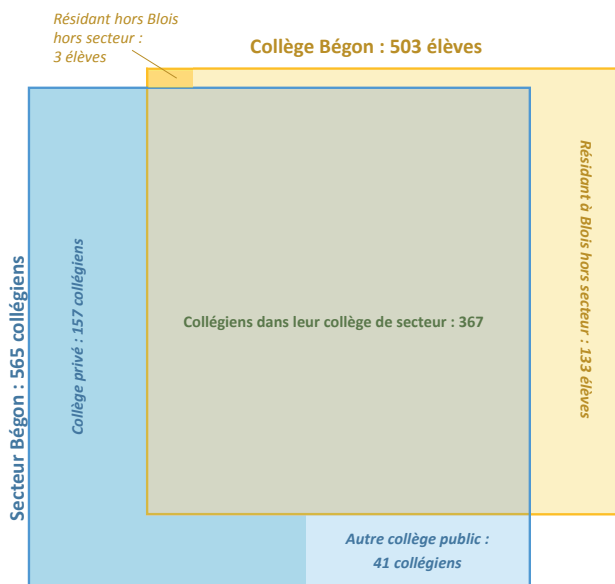
Champs : Hors élèves de division spécifique (UPE2A, ULIS ...)

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

Un taux de captation relativement élevé pour les jeunes blésois, peu de mixité sociale

> Une **forte proportion** d'élèves du secteur **se tournent vers un établissement privé** (plus d'1/4) mais le **collège attire** dans le même temps un nombre non négligeable d'élèves résidant hors secteur, notamment en provenance des **secteurs de Rabelais ou d'Augustin Thierry** (plus d'1 élève du collège sur 4).

Destination des enfants résidant dans le secteur de recrutement du collège et provenance des élèves scolarisés dans le collège Michel Bégon en 2017-2018



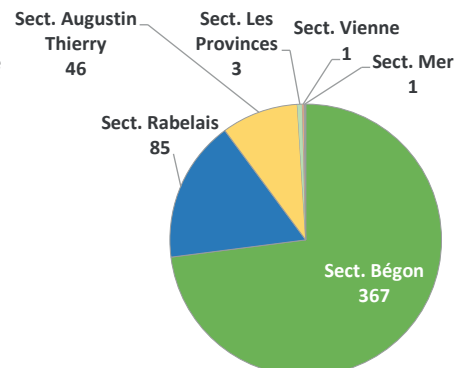
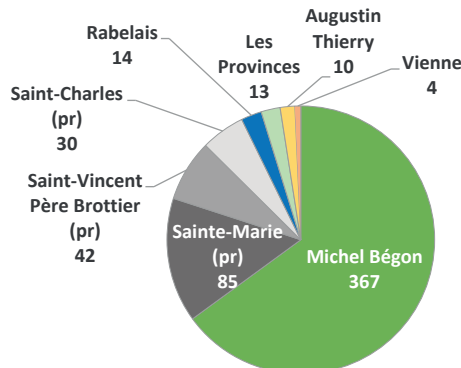
Effectifs hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

Destination des enfants du secteur et provenance des élèves du collège (2017-2018)

Collèges fréquentés par les enfants du secteur

Secteurs de résidence des élèves du collège*



hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours

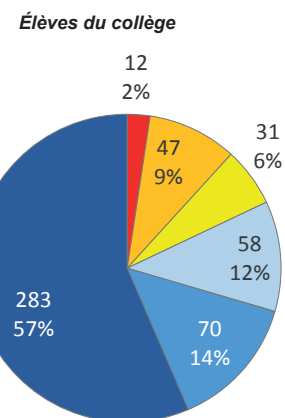
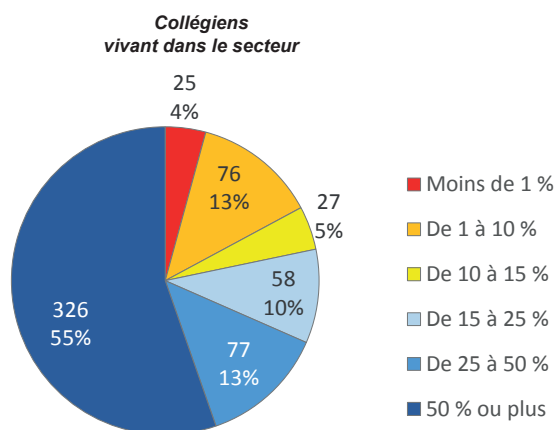
> Le **secteur** de recrutement, groupant de nombreux logements sociaux, abrite une **population** majoritairement **défavorisée**.

> 55 % des collégiens du **secteur** vivent dans des mailles géographiques dans lesquelles plus de la moitié des ménages sont à bas revenus.

> En tout ce sont **7 collégiens sur 10** qui sont **issus de carreaux géographiques défavorisés** (25 à 50 % de ménages à bas revenus) ou **très défavorisés** (50 % des ménages ou plus).

> Dans le jeu des flux d'élèves entre secteurs de recrutement et collèges de scolarisation, l'**établissement apparaît un peu plus défavorisé encore**.

Répartition des collégiens selon la part des ménages à bas revenus dans leur carreau de résidence : comparaison secteur et collège (2017-2018)



hors SEGPA, hors UPE2A

D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Académie Orléans-Tours - Insee 2010
Observatoire de l'Economie et des Territoires